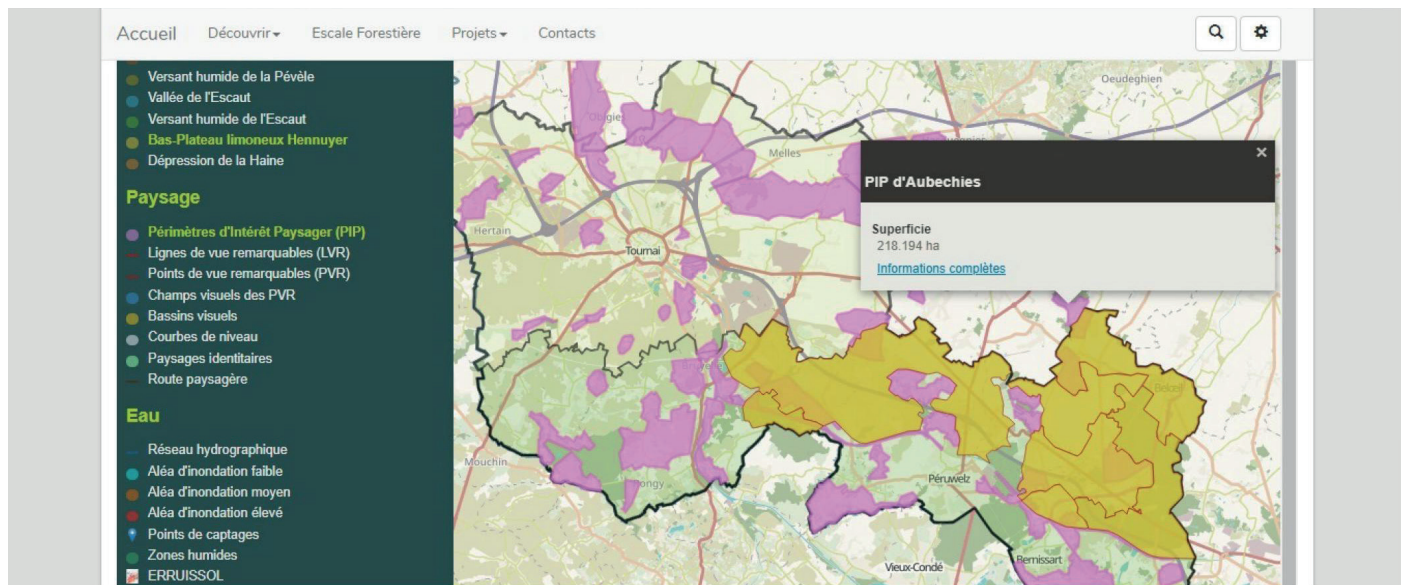


UNE CARTE ACTIVE DES PAYSAGES DU PARC NATUREL



La nécessité de mettre à disposition une information simple, directe, utile et à la portée de tous s'est imposée. Elle permet une prise en compte effective des impacts paysagers de tout type d'aménagement sur le territoire et une meilleure appropriation de nos paysages.

Un simple logiciel « open source » mis à disposition par une association (« Champs libres ») nous permet d'offrir, à la fois aux professionnels de l'aménagement du territoire mais aussi aux citoyens, les connaissances paysagères accumulées depuis de nombreuses années au sein du Parc naturel.

Le principe d'utilisation est simple : lorsque l'on fait apparaître une donnée générale sur la carte, à partir du sujet dans le menu proposé, on a accès à une carte d'identité sur laquelle des informations plus précises apparaissent. Et ce pour des données telles que : les faciès paysagers du territoire, les Périmètres d'Intérêt Paysager, les Points de Vue Remarquables, les Lignes de Vue Remarquables, le relief, le réseau hydrographique et les éléments essentiels du patrimoine bâti et du patrimoine naturel...

Telle qu'elle est façonnée, cette cartographie numérique et active des paysages peut être utilisée à divers niveaux :

- Elle permet de répondre à toute une série de points à développer dans un dossier d'urbanisme ;
- Elle permet à chacun de situer et de comprendre la qualité paysagère de son village, de son quartier ;
- Elle informe sur les enjeux auxquels il s'agit de répondre pour préserver la qualité de notre cadre de vie ;
- Elle permet simplement de mieux connaître les multiples facettes de notre territoire.

Retrouvez la cartographie active des paysages sous l'onglet Cartographie.

Cette cartographie sera amenée à se développer en fonction du travail de terrain réalisé par le Parc naturel.

Plus d'infos:

www.plainesdelescaut.be



PAYSAGES &
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE THÈMES
LIÉS AUX PAYSAGES

4

NOMBRE DE THÈMES
LIÉS À
L'ENVIRONNEMENT

6